



COMMUNE DE THIL

Avant projet de requalification de la traversée
Programmation de l'ELAP Thil

2 Novembre 2018



Requalification des berges

Pacification de la circulation

Mise en valeur du territoire

ELAP

...

Périmètre de l'étude

Sécurisation et requalification du carrefour de l'Escapade

- Sécurisation du croisement RD 61A et RD 61 B
- Qualification urbaine et paysagère du secteur
- Lien à trouver avec le parc des berges du Rhône

Requalification de

- Intégration de l'
- Qualification gé
- Requalification d
- des berges du Rhône

Définition d'un plan guide d'aménagement du parc des berges du Rhône :

- Gestion globale des 12 ha du parc et des étangs
- Orientation vers un concept de parc extensif sur le thème du Land Art et de l'écologie, pouvant accueillir un festival : l'ELAP (EcoLandArtParc de Thil)
- Intégration de l'anneau bleu
- Respect des usages en place notamment activités de pêche

Pacification de la circulation :
zones 20km/h, 30km/h, 50km/h à définir

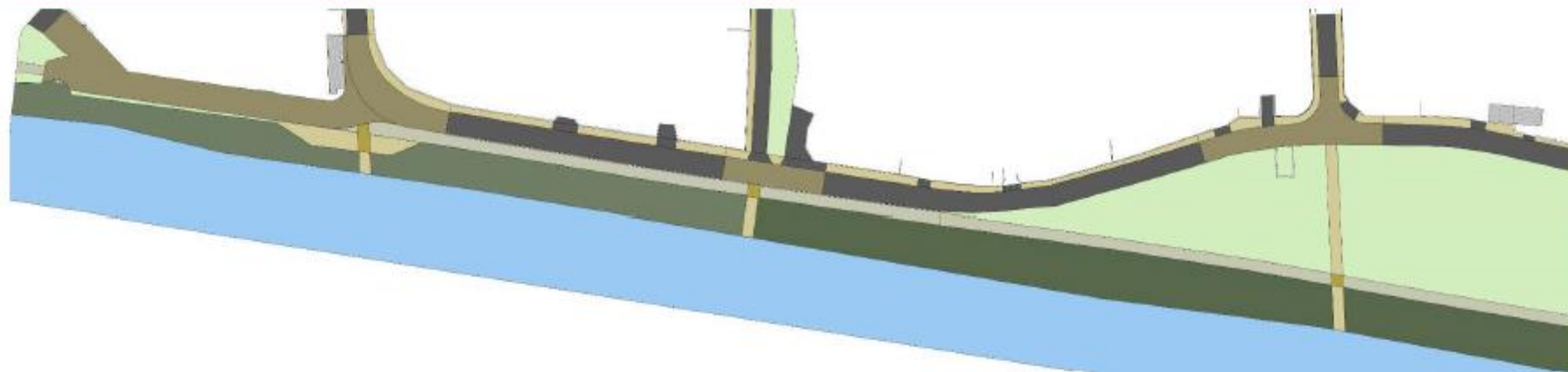


Intégration de la voie verte (3m de large),
Confortement des berges, Sécurisation des modes doux, ...

Requalification de la Rue du Canal

1/ La rue du Canal

1.5 / Estimations financières



Reprise de la rue du canal et des espaces piétons adjacents :

- Travaux préliminaires: 23 830 € (y compris décapage des enrobés en place hors amiante HAP enrobé)
- Reprise des réseaux EP (grille...): 12 000 € HT
- Revêtements (enrobé neuf sur voirie, béton sur trottoir, fondation et béton sur entrée stades...): 231 693 € HT

TOTAL : 267 523 € HT

Moins valeur éventuelle pour création des plateaux routiers en résine sur enrobé existant : 45 000 €

Ce prix ne comprend aucun travail sur l'éclairage (réseaux et matériel)

Aménagement de l'anneau bleu

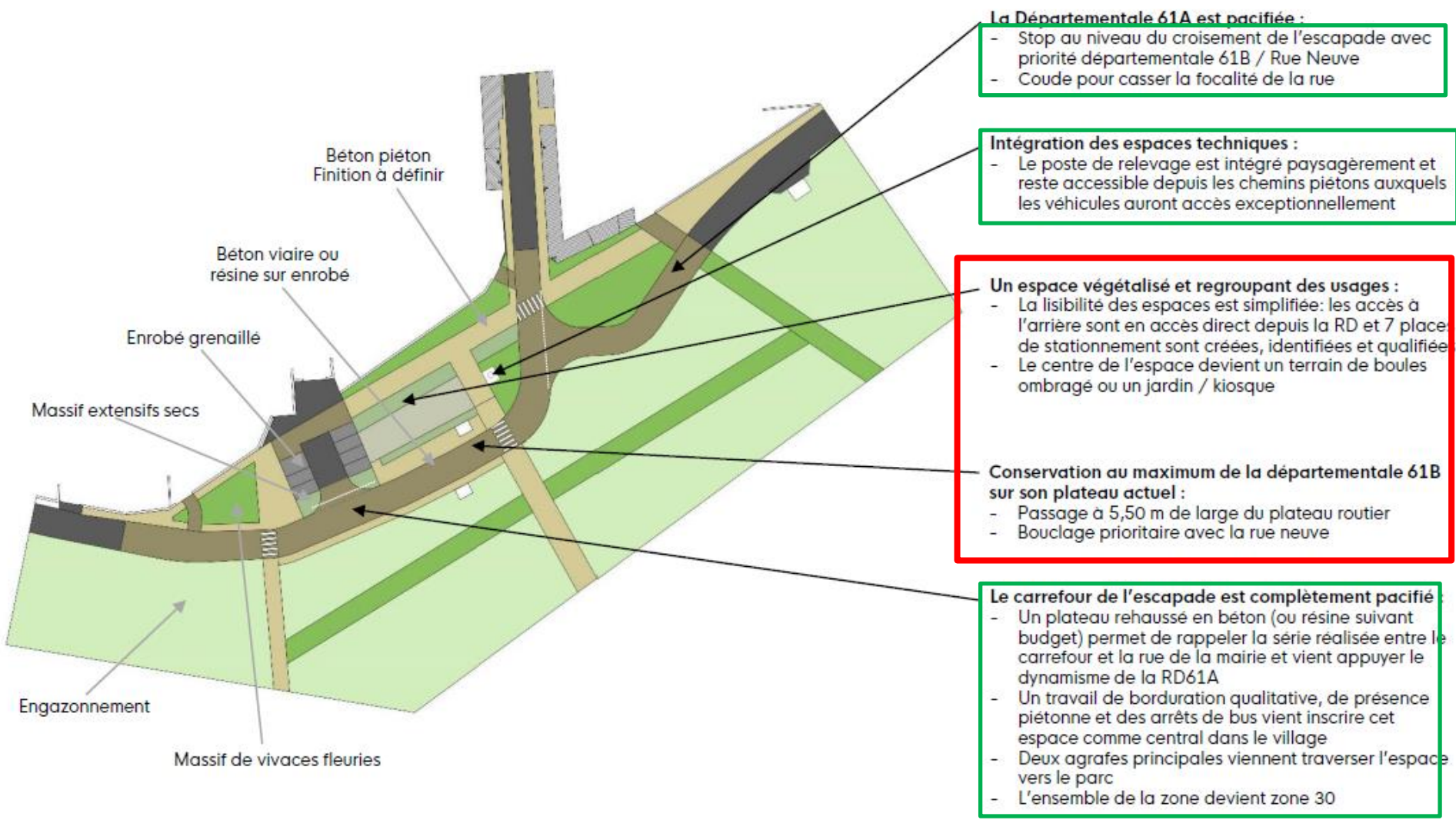
- Travaux préliminaires: 12 500 €
- Revêtements (reprise des fondations et création d'un ouvrage de 3,00 m en béton sablé sur la partie urbaine et en stabilisé renforcé sur la partie parc, création des intersections en pierre naturelle) : 105 672 € HT

TOTAL : 118 172 € HT

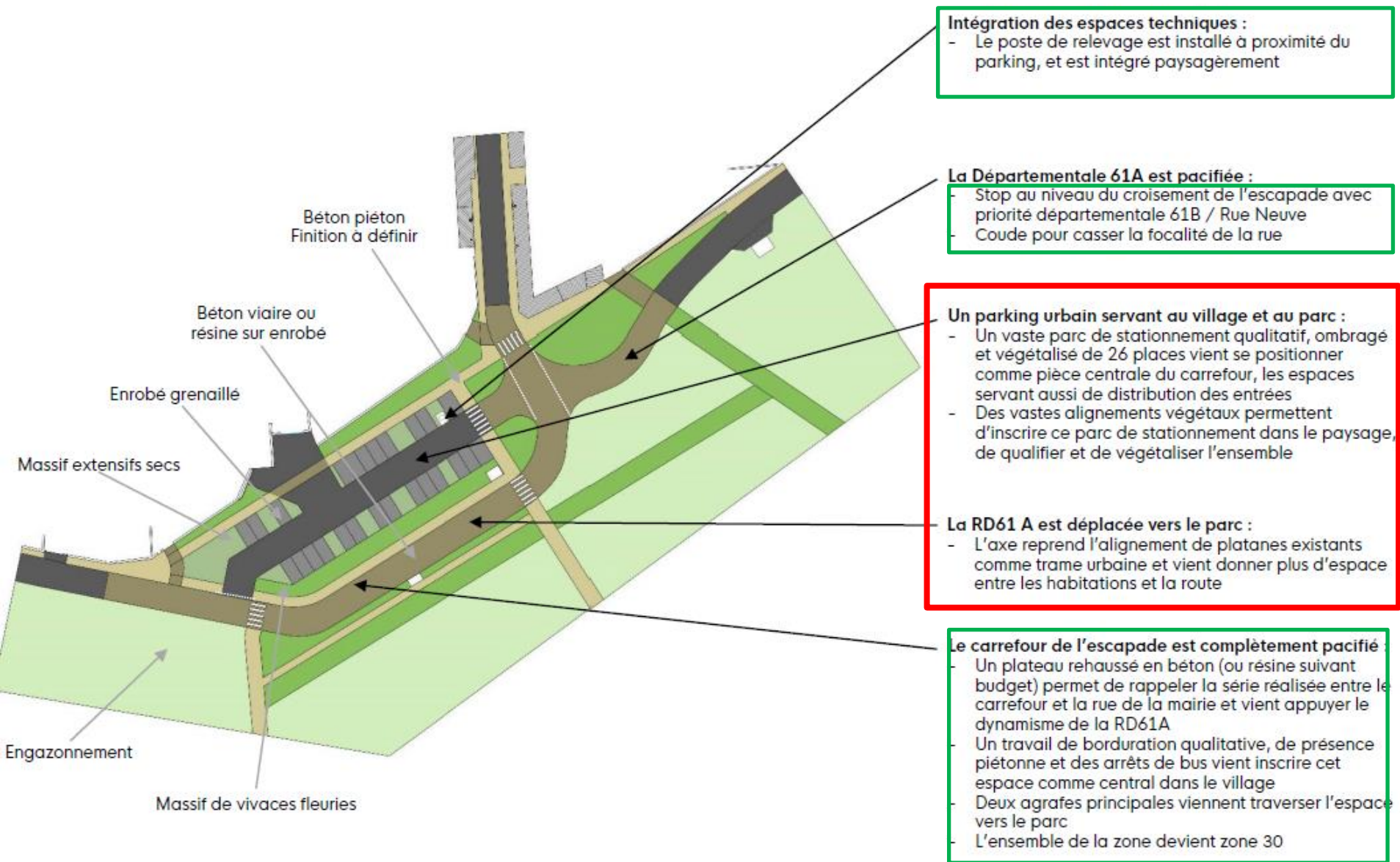
Aménagement des berges du Rhône :

- Défrichage : 18 000 € HT
- Reprise des berges en gabion : 150 080 € HT (pour 1 670 m²)
- Renaturation du reste du léinaire: 26 210 € HT (pour 2 620 m²)
- Création de trois escaliers béton sur berges : 30 000 € HT

TOTAL : 224 290 € HT



Carrefour de l'Escapade - v1



Carrefour de l'Escapade - v2

2/ Le carrefour de l'Escapade

2.4 / Chiffrages estimatifs



Variante 1 : réorganisation et pacification de l'existant

- Travaux préliminaires: 25 100 € (y compris décapage des enrobés en place hors amiante HAP enrobé)
- Reprise des réseaux EP (grille...) : 21 397 € HT
- Revêtements et reprise de fondation (béton sur voirie, béton sur trottoir, enrobé grenailé sur stationnement...) : 161 332 € HT
- Mobilier (bancs, corbeille, arceaux vélos) : 10 600 € HT
- Plantation : 43 000 € HT
- Aléas: 39 215 € HT
- **TOTAL : 300 644 € HT**

Moins valeur éventuelle pour création des plateaux routiers en résine sur enrobé existant : 45 000 €
Ce prix ne comprend aucun travail sur l'éclairage (réseaux et matériel)

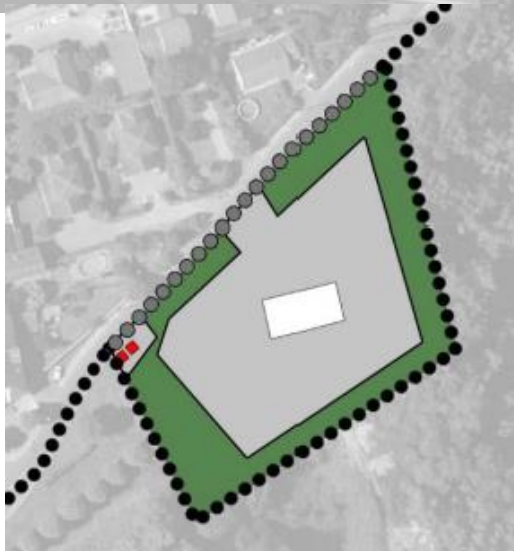


Variante 2 : un parking central, végétalisé et qualitatif

- Travaux préliminaires: 26 540€ (y compris décapage des enrobés en place hors amiante HAP enrobé)
- Reprise des réseaux EP (grille...) : 23 465 € HT
- Revêtements et reprise de fondation (béton sur voirie, béton sur trottoir, enrobé grenailé sur stationnement...) : 189 621 € HT
- Mobilier (bancs, corbeille, arceaux vélos) : 10 600 € HT
- Plantation : 61 000 € HT
- Aléas: 46 684 € HT
- **TOTAL : 357 910 € HT**

Moins valeur éventuelle pour création des plateaux routiers en résine sur enrobé existant : 45 000 €
Ce prix ne comprend aucun travail sur l'éclairage (réseaux et matériel)

Parc des berges



Insertion paysagère :

- Plantation de massifs hauts / haies autour des éléments techniques de manière à les isoler visuellement et fonctionnellement du parc
- Zone technique communale : conservation et gestion des accès à prévoir (rénovation des clôtures, identification du besoin exact d'espaces de stockage et de manœuvres)

Suppression de l'entrepôt privé

- Démolition du bâtiment et renaturation de l'espace laissé

Parc des berges

Variété (exemples)

traitement cde la ripisylve



Parc des berges



Des sentiers d'interprétation

- Création de sentiers le long de la ripisylve, s'inscrivant dans le réseau multicommunal de sentiers et d'information sur les milieux et les espaces
- Mise en place de stations d'interprétation (4 sur la commune de Thil)

Le chenal de compensation : une opportunité majeure

- Les travaux de compensation hydraulique préconisent la création d'un chenal de compensation d'un volume de 7 600 m³
- Profiter des travaux de mouvements de terre pour créer un lien visuel reliant l'ensemble du parc (des secteurs à usages locaux aux étangs)
- Coupler ce volume « de vide » avec un travail LandArt pour en faire la pièce centrale pérenne de l'ELAP
- Continuer ce travail comme lien entre les deux parties à usages locaux du parc
- Ressentir le travail sur la partie en connexion avec le carrefour de l'Escapade
- L'espace dessiné en programmation pour installer l'œuvre centrale a une dimension de 40 m de large par 265 m de long, soit une surface de 10 655 m², soit une profondeur moyenne de 1,40 m pour aboutir à un volume de stockage de 7 600 m³

Parc des berges



L'ensemble des berges des étangs sera renaturé

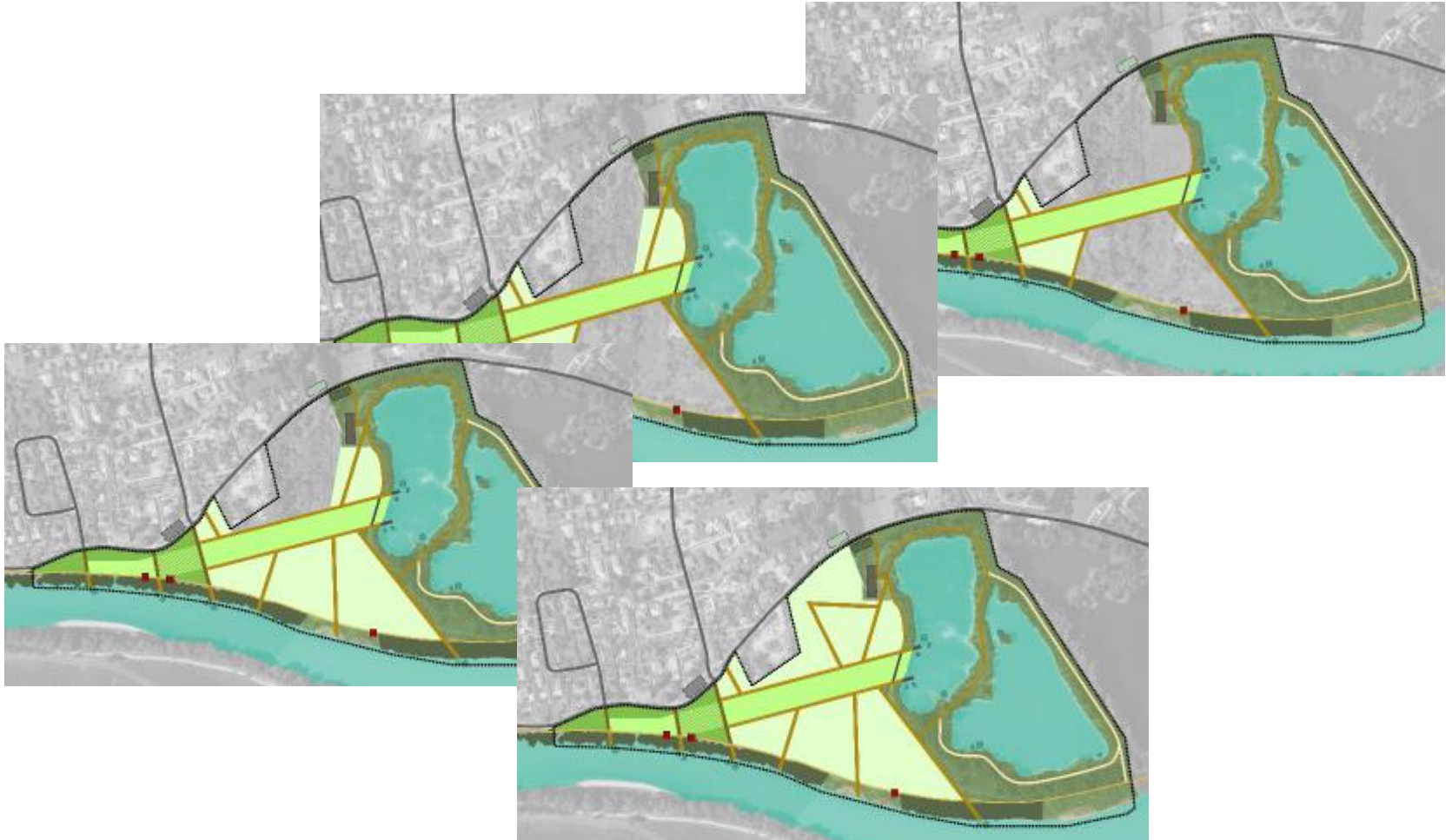
- Toute la frange est du parc (berges des étangs) est renaturée de manière à créer un fond végétal au par cet à canaliser les usages
- La renaturation des berges sera légère et permettra d'améliorer l'écologie générale des lieux et de favoriser les accès à l'eau pour les pêcheurs
- Aucune incitation (plages, pontons ouverts...) à la baignade ne sera réalisée sur le secteur

Le chemin des pêcheurs sur ce secteur devient plus un chemin d'usage

- Le chemin des pêcheurs de l'étang sud est maintenu mais pas repris: ainsi les usages y seront plus que limités mais permettront de maintenir un accès pour la promenade et la pêche



ELAP : EcoLAndParc



La suite à moyen et long terme : un festival aménageur d'espaces, une conservation choisie d'œuvres

- Chaque espace peut ensuite être le cadre de chaque année de festival. Des chemins de même facture que les autres déjà réalisés sur le parc viennent cadrer les emprises soumises à projet et chaque année des artistes créent des œuvres éphémères et pérennes permettant de constituer au fil des ans un parc regroupant nombre d'œuvres de LandArt
- La gestion des œuvres pérennes doit rester extensive au maximum